L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 4 MARS 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
MERCREDI MATIN, 4 MARS.

☞ Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. Scott, sur la Levée en face de la rue Ste Anne, la cargaison du brick "Marie Félicité," consistant en vins, vermouth, sardines, fromages, &c.

Par Keelar & Son, à leur encan, rue des Magasins No 73, marchandises sèches.

Par G. P. Phinney, sucre et mélasse.

Par le shérif, à 10 heures et demie, le fonds et l'installation du magasin de bijoux, situé au No 27, rue de Chartres.

Par Hoffman & Marks à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 41, marchandises sèches.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, à leurs salles d'encan, mousselines, jaconats, mouchoirs batiste, valenciennes, mouchoirs, batiste, &c.

Par P. H. Flynn, à onze heures, dans la rue Royale No 31, meubles.

Par R. T. Montgomery, à 11 heures et demie, à la Presse à coton Mississippi, coton.

Par J. B. Crozat, à 11 heures, le stock entier du magasin de meubles, rue Ste Anne, entre Bourbon et Royale.

Par E. M. Jacobs, à 10 heures, le fonds d'une grocerie, rue des Français.

Perspective d'une guerre étrangère.

Relations des E.-Unis avec la France.

Le *New York Times* envisage la question qui forme ce double titre, et, en dépit de son assurance ordinaire, il se voit forcé de convenir que, pour un motif ou pour un autre, il y a quelque danger à prévoir et que tout n'est pas absolument couleur de rose du côté de l'étranger. On s'étonnera après avoir lu l'article du *Times* que nous reproduisons ci-dessous, que ce même journal ait si fort approuvé la réponse de M. Seward à M. Drouyn de Lhuys, car plus la médiation de la France devenait probable, plus il était naturel d'y échapper par tout autre moyen que celui d'un brusque refus. Le *Times*, avec ses hautes prétentions à la gravité politique ne montre pas moins de versatilité que ses confrères de la presse de New York, qui dans l'espace de 48 heures se livrent souvent, sur les mêmes sujets, à des appréciations tout opposées. On en jugera par l'extrait suivant qui emprunte aux circonstances actuelles un puissant intérêt :

Nous sommes arrivé avec une grande répugnance à la conclusion, forcée par les événements, que l'empereur des Français est déterminé à ouvrir nos ports pour l'exportation du coton avant le 1er avril et qu'il bénira la guerre, loin de la maudire, si les événements se dessinent de manière à lui faire espérer le contrôle des districts cotonniers sur le golfe du Mexique.

La persistance de l'intervention de Napoléon dans nos affaires, en présence du plus péremptoire refus de notre part et de la réserve de l'Angleterre et de la Russie, annonce des vues non formées à la légère, et auxquelles il ne renoncera pas volontiers. Pendant les premières périodes de la guerre, il est connu aujourd'hui qu'il pressa le gouvernement anglais de se joindre à lui, mais sans succès. En octobre dernier, il invita l'Angleterre et la Russie au même but, à quoi ces deux puissances n'acquiescèrent pas. Non content de cela et non découragé, il a renouvelé ses efforts—non par l'offre de médiation, mais en suggérant à notre gouvernement la manière qu'il devrait suivre pour mettre un terme à la guerre. Quelle raison aurait-on de croire qu'il s'arrêtera là? Le fait même de sa persistance prouve qu'il veut persister. Il n'est pas homme à abandonner légèrement les projets qu'il a une fois arrêtés, ou à prendre le revers d'une politique qu'il a une fois entreprise. Il change souvent ses moyens, mais rarement ses buts. Ce qu'il ne peut accomplir d'une manière, il cherche à le faire d'une autre. Il sait dans sa politique qu'il faillait avoir du coton pour ses moulins de France. Il est bien connu que de larges achats de coton ont été faits pour le compte de la France dans les Etats du Sud, et nous sommes prévenus assez clairement qu'au printemps ce coton doit être livré. Le langage de ses organes spéciaux et immédiats, celui de la *Nation*, le ton de l'*Avenir*, le ton général des journaux ministériels, et le récent changement de langage de la presse libérale, se combinent pour montrer que telle est la politique que l'Empereur des Français est décidé à faire triompher.

Nous savons que le gouvernement français abonde en protestations d'amitié et répudie toute intention hostile. A tout cela nous n'attachons pas la moindre importance. C'est une partie du système, partie essentielle probablement, pour qu'il réussisse. Quiconque a suivi avec quelque soin le cours des événements, ne saurait douter que la fraude et la duplicité ne soient les armes reconnues de la diplomatie française. Nous n'avons pas besoin d'invoquer pour le prouver d'autre fait que celui de la médiation. Le 6 novembre dernier, M. Drouyn de Lhuys écrit à M. Dayton, de la manière la plus positive, que le gouvernement français n'avait nulle pensée d'intervention, soit séparément, soit de concert avec d'autres, que jusqu'alors rien n'avait été résolu à cet égard. Au moment où cette assurance était donnée, les gouvernements anglais et russe avaient en leur possession la note du 25 octobre (quinze jours auparavant) qui proposait une intervention concertée dans nos affaires. Il ne serait pas facile d'inventer une fausseté plus positive et plus claire que celle qui était impliquée dans l'assertion faite par le ministre français à M. Dayton.

Cet incident fut immédiatement suivi d'un autre du même genre. Le 23 novembre, M. Drouyn de Lhuys informe par écrit M. Dayton que l'accueil fait à la proposition par les cabinets de Londres et de St-Pétersbourg, empêchait le gouvernement français de penser à aucune démarche ultérieure. Il ajoute que si, plus tard, les Américains désirent l'assistance de la France pour mettre un terme au conflit, ils trouveront l'Empereur toujours disposé à la leur prêter.

Six semaines après l'expression de ces pacifiques assurances, M. Drouyn de Lhuys présente, au nom de l'empereur la *suggestion* que nous devrions nommer des commissaires pour conférer avec les commissaires des rebelles, sur les causes de la guerre et pour décider si la nation sera détruite ou non. Et cela était fait, non seulement sans qu'il y eut eu invitation à aider ou à conseiller de notre part, mais en face de l'assurance donnée par M. Seward à M. Dayton, dans sa lettre du 23 novembre, que ni M. Mercier ni aucune autre personne n'avait la moindre parole d'aucune autorité des Etats Unis, pour représenter à son gouvernement que le président serait disposé à considérer une proposition de quelque puissance étrangère que ce fut, concernant l'action du gouvernement dans la conduite de nos affaires domestiques.

"C'est le contraire, en effet, qui a eu lieu, ajoute-t-il, dans tout ce qui s'est passé entre ce département et les ministres résidant à Washington." Après cela, comment attacher le moindre poids aux professions du gouvernement français à ce sujet? N'est-il pas clair qu'elles seront renouvelées à l'avenir pour nous aveugler sur les véritables vues de l'Empereur et lui donner la facilité d'en préparer l'accomplissement.

Nous ne supposons pas que le seul motif de l'Empereur, dans sa politique d'intervention, soit le désir de se procurer un approvisionnement de coton. C'est simplement un prétexte, admirablement calculé pour couvrir ses vues réelles. Il travaille pour faire à la France un avenir. Il voit que tout est mûr pour la réalisation des idées de son oncle, concernant l'importance pour la France d'avoir des colonies, et l'absolue nécessité d'empêcher l'Angleterre et les Etats Unis d'avoir le monopole du coton dans l'Inde et en Amérique.

Le mouvement est une partie essentielle de sa politique mexicaine et repose substantiellement sur les bases même qu'il lui a assignées. En premier lieu sont celles que nous avons dites. La détermination d'arrêter les progrès des Etats Unis vers le Sud, de soustraire la France à la nécessité de se procurer des matières brutes dans un seul marché, de rendre à la race latine sur ce continent sa force et tout son prestige, d'établir l'influence de la politique de Napoléon de ce côté de l'Atlantique et le projet de fonder le pouvoir de la France dans le centre de l'Amérique, tout cela regarde la position des Etats Unis.

L'empereur des Français commença par déclarer au monde que son unique objet dans l'invasion du Mexique est d'obtenir réparation des torts causés aux sujets français. Dans sa lettre au général Forey, en juillet dernier, il met de côté ce grief et avoue son but réel. Il a déjà rassemblé dans le golfe, dans le voisinage immédiat du Texas et sur nos eaux du Sud, une escadre portant presqu'autant de canons que toutes nos forces de blocus—dont la moitié au moins est inutile pour la guerre du Mexique. Dans les désastres qu'il a éprouvés, il trouve amplement excuse pour envoyer une armée de 75,000 à 100,000 Français de l'autre côté de l'océan. Il a depuis plusieurs mois des agents dans ce pays pour préparer les voies nécessaires à l'exécution de ses projets.

M. Mercier, son ministre à Washington, soupçonneux et adroit diplomate de l'école française, s'est mis, dès le principe, en relations étroites avec les meneurs sécessionnistes et a été activement engagé dans des intrigues contre notre gouvernement à Washington, à N. York et à Richmond. Avec ses sympathies connues et ses opinions avouées, il aurait dû être rappelé, il y a un an. Mais [illegible] la promotion de ses vues à l'Empereur dans [illegible] de prédire aujourd'hui leur réalisation prochaine.

Nous répétons que nous avons [illegible] de doute sur la reconnaissance de la Confédération par la France, dans les deux mois qui vont suivre et que cette reconnaissance sera suivie ou accompagnée de la levée du blocus. Nous ne doutons, en aucune manière, que notre peuple, sans distinction de parti, ne soit prêt à repousser de la manière la plus résolue cet outrage à notre indépendance et à notre honneur, et nous espérons que le Congrès mettra le pays à même d'opposer une résistance effective.

THÉATRE DE L'OPÉRA— C'est demain soir, jeudi, que doit avoir lieu la représentation au bénéfice de M. Gilbert, jeune artiste louisianais dont chacun a pu apprécier le talent, car depuis quelques années il a joué avec succès dans un grand nombre de représentations. Après avoir donné si souvent son concours à nos artistes, M. Gilbert ne pouvait manquer d'obtenir leur coopération dans cette circonstance. C'est ainsi qu'il a pu monter la belle œuvre de Rossini, *Le Barbier de Séville*. Madame De Latournerie remplira le rôle de Rosine, M. Devisme celui d'Almaviva, M. Gilbert celui de Figaro, M. J. du Bearn celui de Basile, et M. Clausse celui de Bartolo. L'orchestre sera dirigé par M. Prédigam. Outre le *Barbier*, le programme comprend encore la charmante comédie de A. de Musset, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, [illegible]

M. JOHN MAGINNIS.—Nous apprenons que M. John Maginnis, fondateur et propriétaire du *True Delta*, dont il n'avait jamais cessé d'être le directeur, est mort hier à 4 heures de l'après-midi, après une longue maladie. M. John Maginnis était âgé de 49 ans et était né à Dromore, comté de Londonderry, Irlande. Ses nombreux amis sont invités à assister à ses obsèques qui auront lieu ce soir à 4 heures et demie.

MME LABLANCHE.—L'inconnu vous séduit-il? Vous est-il agréable de mettre à l'épreuve la science qui prétend lire dans le passé, le présent et l'avenir? Croyez vous à la clairvoyance? Admettez-vous une puissance divinatrice? Quels que soient vos désirs et vos opinions à cet égard, une visite à Mme Lablanche, clairvoyante renommée, vous intéressera et vous permettra peut-être de résoudre par l'observation quelques uns de vos doutes. Cette dame reçoit au No 102, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Voir aux annonces.

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.—M. L. FOURMESTRAUX dont le talent comme instrumentiste et comme professeur est bien connu du public orléanais, est revenu dans notre ville où il se propose de donner des leçons de chant, de solfège et de piano. On trouvera son annonce dans une autre colonne.

MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ.—La maison DESSOMMES frères, à l'angle des rues Canal et Chartres, s'est toujours fait remarquer par l'excellent choix des marchandises qu'elle importe et le bon marché auquel elle les cède. Aussi sa vogue se maintient-elle et les acheteuses continuent-elles à y affluer. L'assortiment actuel de MM. Dessommes est extrêmement varié: — Nous appelons sur leur annonce l'attention de nos lectrices.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—On verra par un avis inséré dans nos colonnes que le docteur P. Lafon a transféré son domicile rue des Remparts, No 101, à l'encoignure de la rue St-Louis.

POUR TAMPICO.—La goëlette *Henry Travers* part prochainement pour Tampico. Pour fret et passage, s'adresser à MM. F. Clavel & Co, rue des Magasins, No 77.

☞ On achètera des bouteilles vides au N 26, rue Bienville. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

VENTE DE CHEVAUX DE RACE.—La vente des chevaux de race (confisqués) de MM Kenner & Minor a eu lieu, hier, sur le terrain neutre, près la rue du Bassin. Les amateurs du "turf" y étaient en grand nombre et les artistes de journaux de New York étaient venus esquisser une scène dont il sera question à la Nlle-Orléans et dans la ville impériale.

Une jeune jument, provenant de Whale et de Music, a été vendue $1900 au major Sherman. Elle a coûté $10,000.

Une jument de 4 ans, provenant de Whale et de Medina, a rapporté $750. Le capt. Marks en a été l'acquéreur.

Une jument importée a été vendue $1250 au capt. Marks.

Une jument de 4 ans, provenant de West Australia, a rapporté $525. Le capt. Marks en a été l'acquéreur.

Le maître de poste a acheté $330 une jument de 6 ans, provenant de Lexington. Elle avait des défauts.

Une jument de 4 ans, provenant de Louis Garone, a été adjugée à M. P. F. Eaton pour $610.

L'étalon Frank Cheatam, gris foncé, 5 ans, provenant d'Albion a été vendu $1605 à M. Geo Wilkins.

Une jument noire de cinq ans, provenant d'Albion a été adjugée à M. T B May pour $1425.

Un poulain provenant d'Albion a rapporté $1040. Le capitaine Marks en est l'acquéreur.

—Une seconde vente est annoncée.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS.—Le juge a pris son siège à l'heure accoutumée, mais les avocats, les témoins et les spectateurs brillaient par leur absence. La seule affaire appelée a été celle de Geo H. Scott contre le Dr Merritt, pour le paiement d'un check de $114 sur la Banque des Citoyens. Le défendeur s'opposait au paiement parce que le check lui avait été extorqué à l'aide de menaces et de violences. L'ordre avait été lancé par la Cour spéciale du colonel Stafford, et le demandeur, qui était prévôt lorsqu'un officier le remit au défendeur, avait refusé d'accepter un cautionnement et insisté sur le paiement malgré le refus du défendeur au moment où celui-ci quittait la ville.

La Cour a donné gain de cause au demandeur.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—A la Sixième Cour de District, dans l'affaire Blanc contre Leighton, le juge a ordonné un transfert à la Deuxième Cour.

—Dans l'affaire Mme Vve Abat contre McGuire, M. Giaun a présenté des exceptions péremptoires en se fondant sur ce qu'un procès ne peut être intenté à la femme d'un soldat pour loyer et qu'elle ne séjourne plus dans la maison.

COUR PRÉVÔTALE.—Le Prévôt a siégé hier matin.

Peter Kuter, pour avoir assommé Anna Marshall, a été condamné à quinze piastres d'amende.

Un grand nombre de propriétaires de magasins d'épiceries sont venus répondre à l'accusation de débiter de la boisson sans être munis de la licence. Ils ont dit que les autorités de la ville avaient prolongé jusqu'au 15 du courant le renouvellement des licences, mais le tribunal les a néanmoins condamnés chacun à une amende de quinze piastres, amende qui leur sera remboursée si le fait sur lequel repose leur défense est positif.

Fred Strobel qu'un de ses compatriotes accusait de s'être enivré, d'avoir troublé la paix et d'avoir menacé le plaignant d'une hache, a été condamné à dix piastres d'amende ou un mois de prison.

On accusait Sam Butler d'avoir fait du tapage dans la rue de l'Espagne. Il a répondu qu'en revenant chez lui il n'avait point trouvé les choses telles qu'elles auraient dû être et qu'à cause de cela il s'était pris de querelle avec sa femme. Celle-ci n'a pas craint d'avancer qu'il y avait incompatibilité d'humeur entre elle et son mari, et qu'à moins d'une amélioration, il faudrait qu'ils se séparent. Butler a été envoyé en prison pour cinq jours.

Benj. Barns qui a essayé de s'empoisonner dimanche dernier et qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à l'Asile.

PRISONNIERS SOUS PAROLE.—La police du Troisième District a arrêté lundi soir, C. Morse et J. Brown qui, dit-on, sont des prisonniers sous parole et ont négligé de se présenter pour être échangés.

Ils ont été envoyés au bureau du lieutenant Andrews, à la Douane.

ACCIDENT.—La charrette d'un laitier s'est heurtée hier matin, au canal Galvez, près de la rue Commune, contre un buggy qui s'avançait rapidement d'une direction opposée.

Le cheval du laitier a été tué sur le coup; le laitier a été renversé de son siège et grièvement blessé. On l'a transporté dans une maison du voisinage. Son état inspire de vives inquiétudes.

EDITION D'HIER SOIR.

Alliance européenne pour la médiation.

Nous lisons dans une dépêche adressée le 19 à la *Tribune* de New York :

Une lettre particulière reçue par un monsieur qui occupe une haute position officielle à Washington, dit qu'avant d'expédier les suggestions au gouvernement fédéral, M. Drouyn de Lhuys avait chargé le baron Gros, ambassadeur de France en Angleterre, de demander à Lord Russell s'il n'entrerait pas dans une alliance avec diverses puissances continentales pour le rétablissement de la paix aux Etats Unis. Lord John Russell aurait, dit-on, écouté favorablement la demande de la France et après avoir pris le nom des puissances que la France représente comme disposées à entrer dans cette alliance, a répondu qu'il soumettrait cette affaire au cabinet. Il est dit aussi dans la même lettre que les hommes d'Etat européens avaient en vue depuis six mois, une telle alliance.

La question de la paix.

La presse de New York est réellement intéressante dans les recherches qu'elle fait pour amener le terme de la guerre. On n'est pas coupable de vouloir la paix, suivant la presse de New York, seulement il faut la vouloir d'une certaine manière. Les uns seraient disposés à lui sacrifier l'Union, les autres ne veulent lui faire que des sacrifices de garantie pour le Sud, et les partis qui divisent le Nord s'accusent mutuellement d'intentions peu loyales. Voici comment le *Journal of Commerce* entend la question :

Il y a un an, il n'y avait qu'une voix dans tout le pays, et cette voix pour la guerre dominait le bruit du canon; aujourd'hui il n'y a qu'une voix pour la paix. Mais comment faire pour avoir la paix? Faire la guerre est une science, mais faire la paix est une science encore plus difficile. La question que nous examinons se divise en deux points principaux, une portion du peuple, guidée par les meneurs radicaux, cherche la paix en donnant aux Etats du Sud tout ce qu'ils ont demandé, même la séparation; une autre portion cherche une paix honorable dans la conservation de l'Union.

La discussion soudaine et [illegible] lutte à coups de plume auxquelles les différents vœux [illegible] ont donné lieu, doivent être attribuées à la *Tribune* de New-York qui proposa, il y a quelques mois, d'accepter la médiation d'un pouvoir étranger neutre, de la Suisse par exemple. Cette voix venant d'un parti qui avait supprimé les assemblées pour la paix et dénoncé comme traîtres les partisans de la paix, frappa l'ennemi de surprise. Mais ce fut regardé généralement comme l'ouverture d'une nouvelle campagne où le parti radical se proposait d'avoir la paix par une division de l'Union, objet premier de sa politique. Le plan d'exécution était de combattre jusqu'au 1er mai et de conclure alors la paix avec les meilleures conditions possibles. Ces propositions remarquables, émanant du journal qui est regardé avec raison comme l'organe de l'autre parti républicain, furent accueillies par un étonnement profond et provoquèrent une discussion générale. Immédiatement des voix loyales demandant la paix et l'Union, se firent entendre dans tout le pays, en opposition à la déloyale idée de la paix par la désolation et la ruine.

Les radicaux se trouvent maintenant dans [illegible] sur leur notion de paix et de dissolution et, pour détourner l'odieux qui s'y attache, ils cherchent à faire prendre le change et à justifier leur conduite actuelle par le refroidissement du parti démocrate et du parti conservateur pour la continuation de la guerre. Cette idée, cependant, est insoutenable, ridicule en fait, car le gouvernement jusqu'à présent n'a pas demandé aux démocrates un seul moyen qu'il ne l'ait obtenu. S'ils retiraient leur soutien, le résultat en serait fatal. D'autre part, le parti radical a refusé ouvertement de soutenir le gouvernement avant la proclamation et maintenant qu'elle est faite, ils oublient de l'appuyer, on ne sait pour quelle raison. Les 900,000 hommes sont encore attendus. Dès le début de la guerre, les abolitionistes ont, sans aucun doute, agi suivant le programme formulé par le général Wadsworth—"Battez le Sud et laissez-le partir."—On ne peut nier que ce soit là la doctrine du parti abolitioniste. Pour le prouver d'une manière irrécusable, nous n'avons qu'à reproduire la résolution adoptée par les abolitionistes de New York avant la guerre en 1859 : cette résolution est ainsi conçue :

"Attendu que la dissolution de cette Union sans gloire et imparfaite entre les Etats libres et les Etats à esclaves, aurait pour résultat la destruction de l'esclavage et la formation subsidiaire d'une union plus parfaite et plus glorieuse sans le fléau de l'esclavage : c'est pourquoi,

"Il est résolu que nous favorisons une correspondance libre avec les désunionistes du Sud afin d'aviser aux plus convenables moyens d'assurer un dénouement si désiré."

C'était et c'est toujours le plus palpable non-sens pour ces hommes de se dire unionistes et pour les vrais patriotes de les regarder comme des êtres. Le masque dont ils se couvrent est un nouveau crime, le plus grand de tous, et il ne les rend que plus dangereux.

Nous désirons la paix aussi ardemment qu'ils la désirent eux mêmes. Nous faisons pour la paix des prières aussi ferventes que les leurs. Mais la paix qu'ils cherchent est une dissolution de l'Union, et celle que nous cherchons est la paix de l'Union dans l'Union. Que tous les hommes travaillent sincèrement et sagement pour cette dernière.

LE GÉNÉRAL MCCLELLAN ET LES RÉPUBLICAINS NOIRS.—La chambre des représentants de New York avait voté des résolutions de compliments très flatteurs pour le général McClellan; le sénat, moins courtisan ou plus modeste et plus réservé, vient de les déposer sur le bureau jusqu'à nouvel ordre. A l'élection présidentielle de 1864, dit le *N. Y. Herald*, ces résolutions seront reprises sur le bureau et votées à l'unanimité par le peuple des Etats-Unis.

STEAMER ATTENDU.—Le prochain steamer attendu est le *George Washington*, qui a dû partir le 26 février de New-York.

LA DEMOCRATIE DU CONNECTICUT.

Nous avons dit hier que la démocratie du Connecticut avait choisi pour son candidat l'ex gouverneur Thomas H. Seymour, qui a toujours été opposé à la guerre. Un journal de New York résume le programme de la convention en ces termes :

On a réaffirmé le vieux principe démocratique que ce gouvernement est un gouvernement d'Etats aussi bien qu'un gouvernement fédéral —chacun d'eux étant souverain dans sa sphère spéciale—coopérant à la Constitution et ne se trouvant pas en antagonisme avec elle—les Etats étant aussi indépendants dans leurs droits réservés que le gouvernement fédéral est souverain dans ses droits—ceux de nos relations extérieures par exemple. "L'hérésie de la sécession est expressément condamnée, et on insiste pour la réunion des Etats à des conditions d'égalité."

Il y a quelques autres points dignes d'être notés, spécialement celui qui déclare que la milice du Connecticut est son gardien et son défenseur naturel—et que le Congrès n'a pas le droit de violer la souveraineté de l'Etat, ni d'usurper l'autorité de celui ci sur ses milices.

D'autres résolutions condamnent le plan de M. Chase sur les banques, ainsi que les nombreuses violations de droits personnels et des privilèges qui distinguent le citoyen américain du sujet européen.

ELECTION.—Une correspondance de New York au *Picayune* dit que l'hon Thos. H. Seymour, nommé par le parti démocrate candidat pour la place de gouverneur dans le Connecticut, emportera indubitablement l'Etat.

La même correspondance rapporte qu'un nouveau fort sera ajouté aux fortifications de New York et qu'il sera construit à Willet's Point.

Les guérillas dans l'Arkansas.

On lit dans le *Memphis Argus* du 18

Les guérillas qui depuis quelques mois se tenaient en arrière de Hopefield, ont déployé hier une audace inattendue. Vers 3 heures de l'après-midi une certaine agitation fut occasionnée devant Front Row par le spectacle d'un bateau brûlant à l'extrémité supérieure de Hopefield, Arkansas, suivi par la nouvelle que la conflagration était l'œuvre des guérillas. Le grand remorqueur *Hercules*, au service du gouvernement, avec sept chalands chargés de charbon, a tourné la pointe entre deux et trois heures de l'après midi. Il reçut un fort brouillard qui força le remorqueur à accoster.

Il aborda sur la rive de l'Arkansas au dessus de Hopefield. Peu de temps après une bande de guérillas fit son apparition, s'empara des officiers et de l'équipage et mit le feu au bateau. Un homme d'équipage fut tué d'un coup de feu, les sept chalands ont été coulés. Après cet exploit les guérillas disparurent dans les bois en emmenant les prisonniers. Le bateau après avoir dérivé jusqu'en face la rue Poplar coula dans un endroit très profond. L'*Hercules* était un des plus forts remorqueurs du fleuve et valait $10,000.

Nouvelles de Richmond.

Nous avons trouvé, dans la *Tribune* du 18 un extrait du *Boston Journal* du 16, qui contient des renseignements d'un certain intérêt sur la situation des choses et la disposition des esprits dans la capitale confédérée. Nous reproduisons ci-dessous les paragraphes les plus saillants de cet extrait, sans nous arrêter à la description des défenses de Richmond dont il a été question plusieurs fois déjà et qui sont représentées par le *Boston Journal* comme imprenables :

Le sentiment de la population en ce qui concerne la guerre, est vivement hostile au Nord. Cette population est déterminée à n'avoir plus rien à faire avec l'Union et s'exprime de la manière la plus violente contre l'ancien état de choses. Les femmes, surtout, sont très excitées. Elles ne paraissent pas estimer autant la vie qu'on le fait au Nord. Les mères se glorifient des actes de leurs fils et ne pleurent pas leur perte sur les champs de bataille. Beaucoup disent que si leurs maris, leurs fils, leurs frères sont tués, elles s'armeront elles-mêmes et prendront leurs places dans l'armée. Tout est fait pour donner de la vivacité à ce sentiment. Après la bataille de Fredericksburg, beaucoup de meubles qui avaient été endommagés avec la hache et des tapis qui avaient été, disait on, coupés et déchirés par les Vandales du Nord, furent apportés à Richmond par les femmes à qui ces articles d'ameublement appartenaient et vendus à l'enchère publique.

Il y a à Richmond abondance d'argent confédéré et on n'y éprouve aucune gêne du prix extraordinaire des articles de première nécessité. Le gouvernement donne de l'emploi aux pauvres. Il y a quelques mois, la disette de provisions était grande, mais elles sont maintenant abondantes. La propriété foncière est en grande demande.

La personne qui nous donne ces renseignements ne connaît rien de l'armée, mais on lui a dit qu'elle est actuellement bien approvisionnée. On voyait rarement Jefferson Davis en public, mais il était accessible chaque jour à son bureau. Les gens ont toute confiance dans son habileté. On ne sait rien des plans et des mouvements militaires et on n'en connaît pas les résultats. L'opposition de l'*Examiner* contre Jefferson Davis, a rendu ce journal impopulaire et des mesures ont été prises pour le supprimer. Les déserteurs sont traités sommairement. On en a fusillé sept dernièrement en dehors de la ville. Les déserteurs sont presque tous des Allemands et des Irlandais.

On nous a donné les informations intéressantes qui suivent sur les sources d'approvisionnements en vivres et en articles de guerre et de ménage. Une source vient directement d'Europe et passe à travers le blocus. Une autre source vient de Baltimore et plusieurs maisons de cette ville font des expéditions considérables d'articles de première nécessité aux habitants de Richmond et de la vallée. Les communications entre ces deux villes sont directes et constantes.

Les journaux de New York sont reçus à Richmond trois jours après qu'ils ont été publiés et les agents sécessionnistes qui fourmillent à Baltimore aussi bien que les espions rebelles et à Washington, ont organisé des moyens réguliers pour faire passer des renseignements et des provisions au gouvernement rebelle. On nous assure que les articles sont transportés de Baltimore à Annapolis et delà embarqués pour St-Mary, d'où ils sont expédiés vers Richmond. Il y a sur toute la ligne des gens qui les font passer la nuit. On dit que les officiers des Etats-Unis sur la côte de la baie de Chesapeake sont payés pour laisser tout passer. On suppose que les principaux approvisionnements arrivent par cette voie.

Les affaires politiques du Nord excitent la plus profonde attention à Richmond et sont le sujet de beaucoup de commentaires. Les discours des Représentants sont regardés comme des indices d'un sentiment favorable au Sud. On croit fermement que l'Illinois en particulier, et les autres Etats de l'Ouest se détacheront de l'Union et se joindront au Sud. Les gens rient à l'idée d'une reconstruction. Ils ne rentreront jamais dans l'Union à aucune condition. La Nouvelle Angleterre est spécialement l'objet d'une haine profonde et empirique, ils comprennent que les divers points du Nord opposés à l'administration, indiquent que le peuple est las de la guerre et consentira à une cessation d'hostilités et à la reconnaissance de l'indépendance du Sud. Ils espèrent [illegible] dans l'intervention de la France, mais [illegible] beaucoup plus sur le parti de la paix au Nord. Ils sont, du reste, résolus à ne jamais céder.

La situation.

Une lettre d'Angleterre, adressée au *Times* de New York, contient les appréciations suivantes sur la situation des Etats Unis.

Des succès militaires seuls peuvent sauver la république. La proclamation est tout au plus un expédient; elle ne saurait amener un résultat décisif. Détruisez les trois armées du Sud — en Virginie, dans le Tennessee et à Vicksburg. Faites cela et vous vous moquerez fort de la reconnaissance; manquez-y, et, plus tôt ou plus tard, celle-ci ne vous manquera pas. Si la temporisation était favorable au Nord et préjudiciable au Sud, vous pourriez [illegible] de la patience. Mais il n'en est pas ainsi. Le temps consolide, encourage, renforce le Sud à l'intérieur et au dehors; le temps divise, décourage et affaiblit le Nord.

Il faut trois choses pour conquérir le Sud et rétablir l'Union :

1. Le Nord uni et prêt à l'action ;
2. Un pouvoir exécutif et un cabinet capables ;
3. Des généraux égaux, au moins, à ceux qu'il s'agit de vaincre.

Vous avez la supériorité en nombre et en ressources—une grande supériorité. Mais ces avantages sont balancés en partie par la distance et la position des armées en campagne. Les envahis peuvent choisir leur terrain et se tenir sur la défensive, comme à Fredericksburg et à Vicksburg.

C'est seulement par l'unité, par la sagesse, et par une force conquérante que vous pouvez assurer le rétablissement de l'Union. Concessions, conventions, il est trop tard pour cela. Le sort en est jeté. Il faut que le Nord subjugue ou qu'il renonce à ses prétentions, qu'il abandonne une Union qui coûte si cher, qu'il abandonne ce qui faisait la gloire de la république de l'Ouest, et qu'il fasse la paix aux conditions les plus favorables qu'il lui sera possible d'obtenir. Je ne m'attends pas à une telle résignation; mais je vois deux choses: ou une poursuite plus énergique de la guerre ou, ce qui me semble le plus à craindre de tout, un long, pitoyable, désastreux conflit, sans résultats autres que la ruine et la démoralisation.

L'Europe attend que le Nord se lève, que le gouvernement déploie la capacité nécessaire à l'œuvre qu'il a entreprise; mais l'Europe n'attendra pas longtemps. Une année de paupérisme dans le Lancashire est déjà une lourde charge pour l'Angleterre; la France a aussi ses embarras. L'occasion dorée a fui.

Supposons que la guerre se prolonge et qu'elle soit poussée par des alternatives diverses pendant une année encore. Je ne parle pas du désordre des finances, ni de l'accroissement de la dette; mais que sera devenu le commerce américain? Si un *Alabama* fait tant de ravages, combien n'en doit-on pas attendre d'une multitude d'*Alabamas*. Vous faudra-t-il abriter tout votre commerce sous les pavillons étrangers? Allez vous rester isolés dans le monde par la prime sur l'or et le change étranger?

Il est temps que le gouvernement, le congrès et le peuple arrivent à une conclusion quelconque. Le rétablissement de l'Union est une grosse affaire. On voudrait voir l'homme ou les hommes en état de le réaliser. Et il ferait bien s'il faisait vite.

ARMÉE DU SUD.—Un attaché aux bureaux de l'adjudant général à Richmond, qui a passé au Nord pour éviter la conscription, dit qu'on ne souffre plus de régiments squelettes dans l'armée du Sud, que ces régiments sont tous complets au nombre de 481. Cet employé porte à 525,000 le nombre d'hommes actuellement sous les armes et il sera certainement de 700,000 au 1er de juin.

L'ARMÉE DE LA VIRGINIE — Un correspondant de Fredericksburg, écrivant au *Southern Confederacy*, à la date du 14, dit

La santé de l'armée est bonne, plus de pieds nus, plus de haillons, plus de misère dans l'équipement des soldats. Tout va bien, et ceux qui prennent intérêt au bien être du pauvre troupier, peuvent être assurés que nous sommes convenablement vêtus et délicieusement protégés contre les sévérités de la température. Nos tentes ont toutes de vastes cheminées, avec des foyers rivalisant avec ceux des barons du moyen âge où l'on faisait rôtir des bœufs tout entiers. Notre nourriture est commune mais saine et l'appétit de nos soldats compense et au delà le manque de variété. Nos repas sont abondants et une bonne digestion les accompagne toujours.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE
PAR PAUL FÉVAL.

III

LA BIOGRAPHIE DU QUAKER.

"C'est une jolie place que celle du gouverneur de la colonie. Jean Diable avait d'abord été engagé à la prendre pour lui, car il faut faire une fin tôt ou tard, mais il devint amoureux de la belle Irlandaise, sa maîtresse, qui coûtait là bas les yeux de la tête au roi, parce que le gouverneur, l'attorney général, les shérifs, les juges, les délégués, les contrôleurs, les commissaires et les commandants se l'arrachaient. Il n'y avait qu'elle dans toute la colonie qui fut au dessous de cinquante ans.

"Enlever une femme de Sidney, c'est bien une autre affaire que d'emporter sur sa tête le bureau de l'orateur de la chambre des communes! Les dames sont si rares là bas qu'on les garde comme des bêtes curieuses dans notre jardin zoologique. Jean Diable mit la belle Irlandaise dans un ballot de laine et l'embarqua; il avait le mal du pays. En route, il lut pour la première fois le sublime ouvrage de Gregory Temple, intendant de police, qui est comme le manuel du praticien et que l'on aurait dû intituler: *L'Art de voler sans être jamais découvert*, car il met des écriteaux sur les trappes creusées et des lampions tout autour des filets tendus. Jean Diable atteignait sa vingtième année quand il toucha terre à Plymouth. Il vint à Londres avec la belle Irlandaise, qui était maintenant lady Jean Diable, et se livra tout entier au commerce libre. Thomas Paddock avait dit en mourant: Mon successeur est le Quaker (car Jean Diable portait toujours le grand chapeau que Satan, son père, lui avait donné dans la cité de Saint Paul). Il ne démentit point l'horoscope de Thomas, et fit faire à la science des progrès incontestables.

Ici se trouvait le récit des principaux exploits de Jean Diable le Quaker, récit entremêlé de vérités et de fables où, parmi des [illegible], le chroniqueur avait placé quantité d'absurdes fanfaronnades. Le cercle était resserré autour de la balustrade, et le parloir lui même n'était pas peu rempli. De tous les coins du bouge, des auditeurs étaient venus. On voyait, tout autour du petit cercle, des yeux grands ouverts et des bouches béantes. Pour donner une idée du succès obtenu par Ned Knob, lecteur de ce poëme si entraînant, nous dirons que, à un certain moment, Jenny Paddock, la grande Ecossaise de cinq pieds six pouces, désertant son comptoir, franchit la balustrade, enleva le clerc de son siège, et l'assit sur ses genoux pour écouter mieux. Dick et Noll étaient tout fiers d'être les compagnons de ce petit Ned Knob.

"....Une nuit," reprit le lecteur, "voilà de ceci un mois et quelques jours, miss Suzanne, la jolie fille de Gregory Temple, venait de lui porter sa bière cuite dans son lit...."

—Ecoutez! écoutez! fit-on à la ronde comme en plein parlement.

Et d'autres ajoutèrent:

—C'est l'histoire de la comédienne qui commence.

—L'histoire de Constance Bartolozzi!

"....Car Suzanne Temple est jolie comme un amour," poursuivit Ned, "et l'intendant de police a coutume d'avaler chaque soir une demi-pinte d'ale cuite avant de s'endormir. Les portes de la maison étaient bien fermées avec des serrures de sûreté, les barres tenaient à leurs crampons, et l'intendant, qui est homme de précaution, avait lavé les herses dans l'intérieur des cheminées et regardé sous les lits.

"Entrez donc chez un gentleman doué de tant de prudence!

"Il pouvait être deux heures après minuit quand Gregory Temple vit tout à coup paraître au chevet de son lit un personnage de haute taille, vêtu de noir et portant sur la tête un chapeau de Quaker. Vous devinez qui était ce personnage; Gregory Temple n'est pas plus maladroit que vous; il reconnut Jean Diable sans l'avoir jamais vu.

"— Par où êtes-vous entré chez moi? s'écria-t-il en saisissant le pistolet chargé qui était sur sa table de nuit.

"Soit que l'étranger trouvât la question indiscrète, soit tout autre motif, il ne jugea pas à propos de répondre. Gregory Temple a du sang-froid. Voyant un sourire sous les bords abattus du grand chapeau, il visa au cœur et pressa la détente. Le pistolet fit feu comme un briquet jette une étincelle vaine en frappant le caillou: l'amorce et la charge avaient été enlevées.

"L'intendant de police voulut sauter hors de son lit, une main de fer le contint.

"—Gregory Temple, lui dit l'étranger, je suis le fils d'une femme que vous avez tuée, et j'ai promis à ma mère de la venger!......"

— Ecoutez! écoutez! répéta l'assemblée frémissante, pendant que Ned Knob, le lecteur, reprenait haleine.

IV.

[LE TRIPLE PASSEPORT.]

Avant de reprendre sa lecture, le petit clerc de sollicitor promena son regard effronté sur la cohue curieuse et avide qui l'entourait.

—Tas de brutes, dit-il en mordant un rouleau de tabac qui gonflait sa joue creuse, n'allez-vous pas croire que Jean Diable tua l'intendant de police? Ceci s'est passé depuis cinq semaines, et Gregory Temple vit encore!

—Va, petit, ordonnèrent à la fois le boxeur et l'avaleur de bière. Continue.

"....Et j'ai promis à ma mère de la venger."

"L'intendant voulut se débattre mais la main de l'étranger était un étau.

"Il me serait facile de vous étrangler, continua ce dernier sans s'émouvoir; vous êtes parfaitement convaincu de cela: je le vois à vos yeux effarés, mais ce n'est pas ainsi que je veux en finir avec vous, M. Temple: je veux vous tuer dans votre orgueil. Vous avez la réputation d'être le roi des détectifs, un limier à l'œil perçant, à l'oreille subtile, au flair infaillible; c'est là votre honneur, vous y tenez plus qu'à la vie....M. Temple, je vais me divertir à ce jeu de prouver à Londres et à l'Angleterre que vous êtes un charlatan d'habileté: que votre flair est obtus, votre oreille sourde, votre œil aveugle...."

"—Je vous en défie, s'écria l'intendant de police, en qui la vanité fut plus forte que la terreur.

"L'étranger, qui souriait toujours, répondit:

"—Le défi était accepté d'avance. Je suis Jean Diable le Quaker. Ce soir, entre onze heures et minuit, j'ai tué la signora Constance Bartolozzi, prima dona du théâtre de la Princesse. J'ai laissé sur la table de nuit sa boîte d'or enrichie de diamants et ses pendants d'oreilles aussi en diamans, pour vous bien prouver que l'intérêt n'est pour rien dans mon fait. Le coup est à votre adresse: je suis fâché que la pauvre dame en ait souffert, mais je l'ai choisie parce qu'elle était en vue et que ce meurtre fera du bruit; d'ailleurs nous sommes tous mortels...... Vous trouverez la marque de mon pouce à sa gorge, une lettre de moi dans son portefeuille, et mon propre mouchoir taché de sang sur le tapis: ce sont des points que je vous rends au début de la partie, et la galerie, notre juge, saura en temps et lieu que je vous les ai rendus.... Maintenant, Gregory Temple, célèbre détectif, grand calculateur de probabilités, illustre déductionnaliste, mettez vous à l'œuvre: je vous donne quarante jours pour vous faire sauter la cervelle!"

"La vision s'en alla comme elle était venue. Le lendemain matin, après une nuit pleine de fiévreux cauchemars, l'intendant supérieur fut réveillé par le commissaire de Mary-le-Bone qui venait déposer son rapport sur le meurtre de Constance Bartolozzi.

"Nous sommes au trente-huitième jour. Gregory Temple travaille du matin au soir et du soir au matin; il fouille, il flaire, il patauge, il calcule avec un acharnement sauvage, il remue des montagnes de déduction et de probabilités, —et l'assassin de la signora se promène tranquillement dans Londres; — Gregory Temple achève sa troisième édition de l'*Art de découvrir les coupables*, mais il ne découvre rien. Le lord chef-juge a déjà dit en plein conseil: Il baisse (voir l'estampe)! la Bartolozzi attend (voir l'estampe) et Jean Diable se fait du bon sang (voir l'estampe).

"Tel est l'état de la question, aujourd'hui 11 mars 1817. L'auteur de cet important écrit, qui est peut-être Jean Diable lui même, propose de parier cent guinées contre six pence que Gregory Temple deviendra fou s'il ne meurt pas enragé."

Cette conclusion fut accueillie par des applaudissemens et des rires forcenés.

—Il baisse! criait on de toutes parts en consultant l'estampe.

—Et la comédienne attend, voyez!

—Et Jean Diable se goberge au haut de sa planche!

Le petit Ned Knob réfléchissait en buvant un verre de gin qu'il avait certes bien gagné.

Deux coups de sifflet aigus qui venaient du dehors passèrent soudain au travers du tumulte. Dick, l'avaleur d'ale, et Noll, le boxeur, sautèrent sur leurs pieds d'un mouvement commun. Aux turbulens murmures qui naguère emplissaient la salle, un silence profond succéda.

—Qu'est-ce que cela! demanda Ned, qui se leva à son tour. Du diable s'il n'y a pas quelque anguille sous roche!

Dick et Noll se regardaient d'un air indécis. Il n'y avait pas dans tout le cabaret un œil qui ne fut fixé sur eux avec curiosité.

Dans le silence, deux autres coups de sifflet semblables, mais qui avaient quelque chose de plus impérieux retentirent de nouveau.

Le boxeur et le buveur de bière écartèrent à grands coups de coude la foule qui les entourait, et se frayèrent un chemin vers la porte. Avant de franchir le seuil, Dick se retourna et dit:

—Si quelqu'un s'avise de nous suivre....

—Je l'assomme! acheva Noll.

Les yeux gris et perçans de Ned Knob brillèrent sous ses cheveux ébouriffés. La porte retomba sur les deux convives. L'apathie un instant galvanisée de cette cohue abrutie reprit bientôt le dessus. Chacun retourna à ses occupations, les groupes se reformèrent. La paille mouillée eut encore son troupeau de sybarites engourdis, vautrés comme des pourceaux, les jeux de cartes recommencèrent au fond des puits, la fontaine empoisonnée versa le gin, et les pipes noirâtres brûlèrent. Personne ne songeait évidemment à braver les menaces de Noll et de Dick.

Ned Knob, cependant, s'était approché du comptoir. Jenny Paddock, la grande Irlandaise, détourna de lui ses regards. Il lui pinça le bras et demanda en se guindant sur la pointe de ses pieds :

—Est-ce lui?

—Lui, qui? gronda la cabaretière d'un ton bourru.

—Le Quaker!

Elle haussa les épaules et répondit

—Allez y voir!

Ned Knob fit un mouvement vers la porte, mais il n'osa pas sortir. Ses joues étaient toutes pâles, et l'épouvante faisait trembler ses lèvres. Certes il y avait en lui un autre mobile que la curiosité, car le combat entre ses terreurs et sa passion de savoir mettait de la sueur à ses tempes.

Tout à coup son parti sembla pris. Il se glissa silencieusement au travers de la foule tournant autour des puits et enjambant les créatures entassées pêle-mêle sur le sol. Tout au fond du cabaret, il y avait un trou oblong, formé par l'enlèvement d'une planche, et qui servait à ventiler d'autant l'infection de ce cloaque. Personne autre que le petit clerc Ned n'aurait passé par ce trou. Il y introduisit d'abord sa tête, de force puis le corps suivit, [illegible]

Aussitôt que Ned Knob fut dehors, il prit sa course, étouffant de son mieux le bruit de ses pas, et fit rapidement le tour des parois extérieures de la baraque. [illegible] des hôtes du cabaret. Les locataires étaient aux prises avec le gin de l'autre côté de la cour, il n'y avait encore personne dans le dortoir [illegible]

—La cave!...... murmura-t-il.

Au lieu de suivre son chemin, il revint sur ses pas, et se trouva bientôt sur la marge même de la ruelle, devant un pan de muraille [illegible]. Au bas de ce mur, il y avait un petit soupirail grillé. Ned se coucha résolument dans la boue et mit sa tête au niveau du soupirail. [illegible]

C'était une voix très douce qui parlait, [illegible]

—J'ai pensé à vous parce que [illegible] vieilles mères, disait la voix [illegible]

Le petit clerc se recula: il lui semblait que, en écoutant le bruit, il aurait pu toucher celui qui parlait. Il pensa.

—Où donc ai-je entendu cette voix! ...

(A continuer)

Décédé, hier, mardi, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de 49 ans, après une longue maladie, JOHN MAGINNIS, ci-devant propriétaire du *True Delta* et né à Dromore, comté de Londonderry, Irlande. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, 4 mars, à 4 heures et demie de l'après-midi. Ses amis sont priés d'y assister. Le convoi partira de l'Eglise de l'Immaculée Conception, au coin des rues Baronne et Common.

Décédé, le — novembre 1862 à la Nouvelle Ibérie, Attakapas, Noël CONAND, membre des Twiggs Guards, Compagnie E, Crescent Regiment, âgé de 26 ans.

ATTENTION.

Vente importante à l'encan.

Nous rappelons à nos maisons de commerce que ce matin, à 4 heures et demie, sur la Levée au pied de la rue Ste-Anne, qu'il aura lieu par le ministère de R. Scott, encanteur, la vente de la cargaison du "Marie Félicité" qui vient d'arriver du Havre. [illegible] Nous citerons des vins rouges en barriques et en caisses, des vermouths, des sardines, des fromages tête-de-maure, Gruyère, Hollande, des pommes de terre françaises etc, etc.

☞ Voir les annonces d'encan de M. R. T. Montgomery, pour aujourd'hui.

☞ Hoffman & Marks vendent, à l'encan, aujourd'hui à 10 heures, à leurs salles, rue de Chartres, No 41, un grand assortiment de marchandises sèches, indiennes, mousseline suisse et mousseline jacquart, toile à moustiquaires, cotonnades, devants de chemise, &c.

☞ Le Shérif vend aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., au No 27, rue de Chartres, le fonds et l'installation d'un magasin de bijoux, un lot de meubles, un magnifique coffre fort et un lot de comptes, &c.

☞ M. P. H. Flynn, encanteur, vend, ce matin, à onze heures à sa nouvelle salle d'encan, rue Royale, No 31, des meubles en bois de rose, en bois jon et en noyer.

LEÇONS DE CHANT ET DE PIANO.

M. L. FOURMESTRAUX, ex-professeur au collège de Jefferson, offre ses services aux familles et au public de la Nouvelle-Orléans comme professeur de chant, de solfège et de piano. S'adresser chez M. A. Dudonnat, coin Royale et St Louis, ou chez M. Lemat coiffeur, rue de Chartres, entre St Pierre et Toulouse. 4 mars—3m

EN DEBARQUEMENT

1000 Caisses vin rouge, St-Julien Médoc.
100 barriques vin rouge do do
100 caisses de 100 boites sardines à l'huile.
100 do de 100½ do do
5 boucauts prunes françaises.
du navire Sarah Sheaf de Bordeaux.
A vendre par LANATA, frères, 9 & 11, rue Jefferson. 4mars—1f

A LOUER
A des conditions raisonnables.

L'HOTEL D'ORLEANS situé rue de Chartres, Nos 131 & 133, entre les rues St. Louis et Toulouse.
Cet établissement, placé dans la partie commerciale du second District, sera donné à bail avec ou sans mobilier, à l'option des preneurs.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO. Nos 16 & 18, rue St Louis. 4mars

CHIEN PERDU.

Il a été perdu hier matin, un jeune chien de la Havane, répondant au nom de BIBI. On est prié de le ramener rue Conti No 61, encoignure Bourbon. Une récompense honnête sera donnée. 4mars—2

LE soussigné devant s'absenter de la Nouvelle-Orléans pour quelques mois, à cause de sa santé, prie les personnes qui lui doivent, ainsi que celles auxquelles il doit, de venir régler leurs comptes avant le 15 du courant. AD. BILLAUD, Encoignure des rues des Français et Joséphine. 3mars—3t

PARFUMERIES, PARFUMERIES.
LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART

107 RUE ROYALE, entre Ste-Anne et Dumaine, à vendre au prix coûtant—
Grand assortiment de parfumeries, telles que
SAVONS, EAU DE COLOGNE, ESSENCES, POMMADES, HUILES, POUDRES, &c., &c.
Ainsi qu'une grande quantité de verreries à l'usage des parfumeurs et des pharmaciens, et 1,000 gallons eau de Cologne pour coiffeurs.—Le soussigné offre à vendre son magasin et fabrique de parfumeries à l'amiable et s'engage à montrer la fabrication à tout acquéreur qui ne serait pas au courant.
Nouvelle-Orléans, 6 février 1863. J. ANGELLOZ. 6 fév—2 m

Avis d'encan.

LES soussignés propriétaires de l'ancien magasin d'encan, ont disposé sous tous les rapports [illegible] la vaste salle connue sous le nom de "Armory Hall", qui sera dorénavant consacrée exclusivement à recevoir et à vendre une grande variété de marchandises en colis, &c. Ils sont prêts à recevoir des marchandises, des meubles, &c, &c, sur lesquels ils feront des avances libérales et pour la vente desquels la salle est si bien située et adaptée. [illegible] vente définitive, s'adresseront dans la rue du Camp, No 37. MONTGOMERY & BROS.

VINS ET EAUX-DE-VIE— Vins en barriques et en caisses—eaux-de-vie de cognac, en ½ et ¼, à vendre par OSCAR BERCIER & CO, No 17, rue St Louis.

FROMAGES! FROMAGES!

GRUYERE SUISSE DE "MARTIN." TETES DE MAURES, PATE GRASSE.
En débarquement du brick Marie Félicité, du Havre, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64, Vieille Levée. 24 fév—3f

Vins! Vermouth! Sardines!

CENT barriques vin rouge pour familles,
100 caisses do do
20 " vermouth, Noilly, Pratt & Cie.,
30 " sardines, Rochelle,
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64, Vieille Levée.

QUININE—1800 onces,
Chloroforme—300 livres,
Calomel—300 livres,
Morphine—150 onces,
Borax—5 caisses,
Alun, en poudre et en morceaux—30 barils,
A vendre par E. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos. 77 et 79.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 3 mars, 5 heures P. M.

COTON—Il y en a très peu sur le marché. On négocie ce matin, pour un petit lot, mais nous n'avons aucunes ventes à annoncer.

SUCRE—Faible approvisionnement et demande animée. Les vendeurs ont encore l'avantage. Les transactions d'aujourd'hui s'élèvent à environ 600 boucauts, en un grand nombre de lots, à 7 à 7¼ et 7½c l'inférieur et l'ordinaire, 8¼ à 8¾ et 9c le fair à fully fair et 10c le centrifuge de choix de la nouvelle récolte; 10¾c le fully fair à prime de l'ancienne récolte. A l'encan, 10 barils de choix à 11¼c la livre.

MELASSE—L'article est encore recherché. Les ventes d'hier et d'aujourd'hui comprennent 4000 barils dont 3000 de l'ancienne récolte, en magasin, à des conditions particulières, le reste à 33 à 34c la fermentée et 38 à 39c la prime de la nouvelle récolte et 33 à 34c l'ancienne récolte.

AVOINE—Un lot de 150 sacs à 85c et un de 50 sacs à 85c le boisseau.

MAIS—Il s'est vendu hier ou avant hier et on n'a pas annoncé 1200 sacs de jaune prime à $1 25. Il s'est vendu, aujourd'hui, 600 sacs de mélangé à $1 20, 600 ditto à $1 25 et 1200 de jaune de choix à $1 30 le boisseau.

MOUSSE—Un lot de 87 balles à 5c la livre.

FROMAGE—50 caisses fromage de l'Ouest à 18c la livre.

PORC—192 barils mess bon [overweight] à $14 75 et 23 barils ditto à $15.

GRAISSE—Un lot de 20 tierçons a été vendu à 12½c la livre.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 300 caisses savon brut à 5½ à 5¾c la livre et $2 la caisse, 10 caisses savon de Castille à 14¼c, 20 barils pommes sèches à 4c, 60 barils farine fine à $7, 100 caisses huile de charbon à 77 à [illegible], 5 barils huile de graisse à 92c, 100 demi barils graisse à [illegible], 100 caisses ditto à 13 à 13¼c, 40 barillets do à 11½c, 50 demi barils maquereaux No 2 à $4 25, 50 demi caisses raisins Layers à $2 25, 50 pochées café Java à 41 à 41½c la liv, 35 boucauts épaules à 5¾ à 6⅛c, 76 boucauts [illegible] jambon à 6¾ à 7½ et 8c, 40 demi tambours morue à 7c, 18 demi boîtes thé à 75 à $1 [illegible], 100 sacs blé varié à 60 à 75c, 10 barils bœuf mess avarié à $3 25, [illegible] caisses encre à $1 25, 30 caisses tabac à 60 à 75c et 10 demi caisses à 44 à 45c, 5 fréquins beurre à 22c, 1,110 milliers bouchons de pharmaciens et de parfumeurs à 45c le millier, 5 balles houblon à 11¼c la livre, 9½ pipes eau de vie à $1 22 à $1 25, 2 barils whisky à $1 15 et 23 caisses fromage à 10¾c.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 4 mars 1863.

Arrivé hier—91 bœufs et 80 veaux. Stock vendu, 33 bœufs, 31 veaux. Stock à vendre, 113 bœufs et 80 veaux.

Bœufs, 1re qualité, par livre, net	25 cts.
" " "	20
" " "	15
Veaux 1re qualité, par tête	$25 à $30
" 2e qualité, par tête	$20 à 25
Cochons, par 100 livres gr.	12½ à [illegible] ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 à $10
Vaches à lait, par tête	nominal.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Navire E. Z., Chandler, Bordeaux.
Barque Brooks, Cox, New York.
Goëlette anglaise Miriam, Raymond, Belize, Honduras.
Goëlette R W Tom, Smith, New York.
Goëlette Adela Keney, Sinclair, Key West.

ARRIVES HIER.

Steamship transport des E U St Mary, Balbot, New York.
Steamship transport des E U Gen Banks, Miller, Baton Rouge.
Transport des E U Eastern Queen, Baton Rouge.
Navire Tranquebar, Goodwin, Bath.
Navire transport Jas Huey, Waters, Forteresse Monroe.
Barque Sarah Sheaf, Berry, Bordeaux, avec 30 passagers.
Barque Nachem, New York.
Brick [illegible] M. Leed, Pass-à-Loutre, en détresse.
Brick Kansas, Kissam, New York.
Goëlette [illegible] Anna, Hewitt, Havane.
Goëlette Henry Travers, Goodspeed, Tampico.
Goëlette H S Lanfair, Powers, Grand Caillou.
Goëlette [illegible], de la Côte.
Barge Power, de la Côte.
Steamboat Lorraine Dixon, Baton Rouge.
Steamboat Uncle Hattridge, de la Côte.
Steamboat L A Sykes, Eddy, de la Côte.

IMPORTATION.

Bordeaux—Par la barque Sarah Sheaf—105 caisses champagne, J J Herr—53 caisses vin, 50 [illegible] pommes de terre, 17 caisses fruits, 1 barrique vin, [illegible] —96 caisses vin 100 do sardines, 3 barils [illegible] Lanata frères—31 barriques vin do, 24 barriques [illegible] caisses huile [illegible] et 30 caisses [illegible] bonneterie, Finke—[illegible] barriques vin, J Bourdette—29 barriques et 45 caisses vin, C Cavaroc—63 barriques et 40 caisses vin à ordre—1 boîte médecine, L Bazin.

☞ Pour la liste des importations et des exportations voir la quatrième page.

MARCHANDISES SECHES à bon marché.
Chez DESSOMMES Frères,
Encoignure CANAL et CHARTRES.

Cette maison a reçu d'Europe, par la voie du Nord, un grand assortiment d'articles de saison qu'elle offre aux plus bas prix du marché, tels que:

Grenadine brodée très riche
Barège anglais broché,
Do do brodé,
Do do uni,
Mozambiques de toutes nuances
Do broché et brodé,
Jaconas français uni et à dessins,
Do américain des marques Pacific et Dunnell,
Gingas fil brun et bleu,
Gingham uni et à carreaux,
Barège anglais, [illegible] pour châles,
Grenadine noire, [illegible] de largeur,
Crêpe anglais noir,
Bombasine, alpaca, [illegible],
Mousseline de [illegible] double largeur,
Jaconas, nainsook, mousseline suisse, percale unie et à carreaux, brillantines, popelines et grisailles,
Pointes de dentelle, cambral, chantilly et imitation,
Voilettes do do do do
Pointes de Damas,
Châles de barège assortis,
Châles de cachemire noir,
Indiennes françaises, américaines et anglaises,
Cotons écrus et blancs, denims, cotonnades, toile d'Irlande, Courtrai et de Paris,
Linge de table, soie noire, bas pour dames et fillettes, chaussettes pour hommes et enfants, &c &c.

☞ Nous saisissons l'occasion pour offrir la balance de notre stock d'hiver à moitié du prix coûtant. 4 mars—2pe

LE Dr P. LAFON

A transporté son domicile rue Remparts No 101, encoignure St Louis. 3 mars—6f

BOUTEILLES VIDES.

ON achètera des bouteilles vides pour Ale, Porter et Champagne, au No 26, rue Bienville. 4mars—1m.

CONSULAT DE FRANCE.
Avis mensuel—mars 1863.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Adolff, Pierre	Lambert, Numa et Auguste
Avenard, Mme	Lazarus, Joseph
Bougerol de Lamarre	Leucrin, Adolphe
Bessford, Alphonse Armand	Letellier, Pierre
Bonnet, Alphonse	Lecomte, Paul
Bonnet, Marie Virginie	Laboye, J.
Carnera, Virginie Mme	Lecomte, Adonis
Casamont, Gabriel	Le Bourhis, Yves
Corne, Marie Mme	Maurice, Benjamin
Camors, Bertrand	Mayer, Léon
Contet, Marie Louise Mlle	Martin, Edouard
Caze, Félix et Alexis, frères	Mangelle, Auguste
	Marthe, Frédéric
Chappey, Célestin jardinier	Morin, M'lle
Colet, Joseph	Marchand, Charles
Coujes, Thérèse Mlle	Mony, Machina Mlle
Cathala, Justin pharmacien	Michaelis, Albertine Mme
Dirlos, Philippe, marchand de meubles	Mainfrey, Charles Joseph
	Perrisseln, Joseph Mme
Décès couvreur en ardoises	Petit, les époux
Dicuet, Mme Vve	Pérès, Léon
Delor, Bernard	Prados, Fernand Mme Vve
Dubois, Alfred	Pontao-Dufrechoux
Dorteur, prêteur sur gages	Piat, Marie Jeanne Mme
Dubarry, Jacques	Quétaut, François Marie
David, Charles	Ricot, grainetier
Demore, Alexandre Fève	Ramonbeau, Jean
Detroit, Emile	Roche, Jean
Deslert, Mme Vve née [illegible]	Strenne, Jean
	Sarraillet, Clément
Etienne, Alexis	Samie, Pierre-Auguste
Fleury, Laurent	Ségretin
Girre, Céleste Mme	Sarda, Jacques
Hauser, Mathias	Thomassy, Raymond
Jeannest, Ambroise Antoine	Thomassy, ingénieur-géographe
Jardel, Elisabeth Mme	Vauquet, Paul
Kempff, Jean Baptiste	Valois, Victor Urbain
Keller, Mme née Dessaux	Valette, Jean-Baptiste
Laval, Mme née Joséphine Wilkins	Véron, Mme née Virginie Ameline
Lacoste, Pascal	Wermann, C Mme
Lustig, Mme	
Legrand, François	

La Chancellerie du Consulat de France, située encoignure Magazine et Natchez, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 4 mars

PORC MESS.

300 barils porc mess de choix.
A vendre par E. S. KEEP, Rue Poydras, No 62. 3mars—aus.

Change sur New-York.

CHANGE à vue sur New-York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs, par BROTT, DAVIS & SHONS, Rue Nlle-Levée, Nos 24, 26 et 28, coin Gravier. 3mars—6t.

Change sur France.

CHANGE en petites sommes à vendre par OSCAR BERCIER & Co, No 17, rue St Louis. 3 mars—6f

TABAC FIN A CHIQUER, DE LA VIRGINIE,
des marques favorites suivantes:

20 CAISSES J. A. U.,
10 " Wm Campbell,
6 " Campbell & Johnson,
7 " Robertson
12 " Ayres Gold Leaf,
15 " Wm Crampton, médaille d'or,
&c. &c. &c.
A vendre par MAURICE ABRAMS, Courtier, rue Natchez, No 39. 2mars—6f

Changement de domicile.

LE Dr DUFAQUIER a l'honneur d'informer ses clients qu'il a transféré son domicile rue Hospital, No 135, entre les rues Dauphine et Bourgogne. 2mars—au 15

A VENDRE.

EN débarquement du steamer Marion, arrivé de New York :
600 barils Farine,
100 sacs café,
50 tierçons graisse.
S'adresser à W. J. REID, rue des Magasins No 33. 2 mars—3

EN DEBARQUEMENT.
Fromages! Pommes de terre!

FROMAGE PATE GRASSE, FROMAGE TETE DE MAURE, FROMAGE GRUYERE SUISSE, POMMES DE TERRE DE CHERBOURG;
A vendre par M. PIAGGIO, Encoignure Royale et St-Louis. 2 mars

CHAMPAGNE—50 paniers, marques de choix,
Glugembre—50 caisses,
Fruits à l'eau-de-vie—250 caisses,
Conserves—100 caisses assorties,
Sardines—50 caisses,
Porter de Londres—50 barriques, grandes et demi bouteilles,
Sucre en pain—30 caisses du Nord,
Boucauts à sucre, vides—300,
A vendre par E. J. HART & co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 25 fév

50 paniers champagne de S. & E. Perrier,
100 caisses vins de Bourgogne de J. Labeaure & Co,
200 do huile d'olive.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 27, Vieille Levée. 6 fév—7f

Théâtre des Variétés.
Rue Gravier.

Directeur .... LEWIS BAKER.
Mercredi soir, 4 mars.
THE CROSS OF GOLD, drame en deux actes.—SIMPSON & CO, comédie. — MY NEIGHBOR'S WIFE, vaudeville.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 5 mars 1863.
REPRESENTATION EXTRAORDINAIRE, Opéra Comique, Comédie.
Bénéfice complimentaire de M. GILBERT, avec le concours de messieurs les artistes et amateurs: Mesdames DE LATOURNERIE, BOUDRO, MM. JULIAN, DEVISME, J. DU BEARN, CHAFFARY, C. CLAUSSE, ISIDORE.
L'orchestre sera dirigé par M. PREDIGAM.
Première représentation de
LE BARBIER DE SEVILLE,
Opéra comique en 4 actes, musique de Rossini.
Première représentation de
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.
Comédie en un acte, de A. de Musset.
Les portes s'ouvriront à 6½ heures, on commencera à 7 heures précises.
Les bureaux de location seront ouverts de dix à trois heures, vendredi et samedi.

Prix des places:

Premières Secondes, Baignoires grillées, Parquets	$1 00
Parterre et Baignoires de Parterre	75
Troisièmes	50
Quatrièmes	50

Les enfants au-dessous de 10 ans, paieront demi place.

Bonnes nouvelles pour les personnes bilieuses.—Il est démontré chaque jour que la maladie de foie, sous quelque forme qu'elle se présente, est susceptible de guérison. C'est un mal opiniâtre, mais cette opiniâtreté cède à l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, qui FORCE L'ORGANE A FONCTIONNER REGULIEREMENT. S'il y a constipation, il la fait disparaître; il fait cesser les douleurs aux côtés et au dos; il rend à la peau sa couleur naturelle; il excite l'appétit; il facilite la digestion; enfin quels que soient les symptômes et quelque caractère que la maladie ait pris, la GUÉRISON EST CERTAINE. Tels sont les effets de l'Amer de Hostetter sur les tempéraments bilieux. Dans les cas de tendance à la maladie de foie, il suffit de prendre cet agréable antidote régulièrement en petites quantités. C'est un fait établi et auquel devraient songer les personnes bilieuses.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter:
J WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21,
E J HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G THEURER, au-dessous du marché français,
J MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 20,
O. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
MCGOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, 25 et 27, rue Commune.
26 fév—1f

POUR NEW-YORK.

Départ DIMANCHE, 15 du courant, à 8 heures A. M.
Le beau steamer neuf GEORGE WASHINGTON, commandant E. V. Gager, apportant la malle des Etats-Unis, quittera son wharf au pied de la rue St Joseph le 15 du courant à 8 heures du matin.
Pour fret ou passage (chambre et entrepont), magnifiques emménagements s'adresser à A. MOULTON, Rue des Magasins, No 31. 4mars—10

POUR NEW YORK.

Départ, Dimanche, 8 mars, à 8 heures A. M.
Le magnifique steamer MARION, commandant John Johnson, partira pour New York du pied de la rue St Joseph, Dimanche, 8 mars. Pour fret [illegible] Wm J. REID, rue des Magasins, No 33. 4 mars

AVIS.

Le steamer MARION arrivé de New York.
☞ Les consignataires sont informés que ce steamer est en déchargement au pied de la rue St Joseph. Ils sont priés d'enlever leurs marchandises sans délai.
Toutes les marchandises sont aux risques et aux frais des consignataires dès qu'elles sont débarquées, attendu que ni l'agent ni le steamer ne seront responsables des marchandises sur la Levée.
☞ Le fret doit être payé sur la Levée, au moment [illegible] débarquement. Wm J. REID, rue des Magasins, No 33.

Ligne régulière pour Tampico.

La goëlette fine voilière, [illegible] et en cuivre, HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira prochainement pour Tampico. Pour fret et passage s'adresser à F. CLAVEL & CO., 77, rue des Magasins. 4 mars

POUR LE HAVRE.

Le brick français MARIE FELICITE, capitaine Lesaut, partira sous peu pour le Havre. Pour balance de fret et passage, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64 Vieille Levée. 4 mars—12f

POUR BORDEAUX.

Le navire clipper HARRIET de Brême, capt. Mooney, prend du chargement et partira promptement. [illegible] Pour passage seulement, s'adresser à JOSEPH KELLEY, rue Gravier No [illegible]. 21 fév

POUR BORDEAUX.

PASSAGE SEULEMENT. Le navire packet E. Z., Chandler, capitaine, ayant tout son chargement engagé, partira [illegible] pour Bordeaux. Pour passage [illegible] s'adresser à GEO W HYNSON & CO, Rue du Camp, No 2. 24 fév—tf

A LOUER A BAS PRIX, A UN BON LOCATAIRE.

La maison en briques, à étage, peinte récemment, située dans la rue St-Philippe, No 41, entre les rues Royale et Chartres, [illegible] 3 mars—6f

POUR PLANT.

POMMES DE TERRE DE CHERBOURG — 1000 paniers pommes de terre de 1ère qualité, en débarquement du brick Marie Félicité, du Havre, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. Nos 62 & 64, Vieille Levée. 2 mars

AVIS.

LES personnes [illegible] A. MONTREUIL, Caissier. 25 fév—

CIDRE

CINQ CENTS barils CIDRE de la meilleure qualité à vendre aux Nos 23 et 31 RUE LAFAYETTE encoignure Commune. 28 fév—9f

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par LEON PIERRE & co. 71 rue de Chartres. sept—6m

Peaux et peaux de mouton.

LES soussignés demandent des peaux sèches et des peaux de mouton. Le payement comptant. WITTERS & PENFIELD, Rue Vieille Levée 31.

VIN ROUGE!

6 barriques vin de Bordeaux pour familles,
25 demi barriques
50 caisses Château [illegible] 1851
74 caisses St-Julien Médoc
40 caisses C C 1851.
En magasin, à vendre par LOUIS F. MAXENT, No 39, rue Toulouse. 3 juillet

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 111, RUE DU CANAL.
CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS—

Alphonse Miltenberger.	J. B. Gribble.
E. Rochereau,	P. O. Nobloms
G. M. Wrizet,	A. Reichards,
L. Millaudon,	G. Sabatier,
O. Lauve,	S. M. Darby,
J. M. Basualdo	J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries occasionnées par les incendies, contre les dangers des mers et des rivières, aux taux courants de primes. J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire. 22nov—6m. 3pe

Mme La Blanche,
La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.

LES révélations extraordinaires qu'elle fait journellement et les succès qu'elle a obtenus lui expliquent les hommages que lui rendent les savants et les personnes scientifiques. Elle lit dans le passé, dans le présent et dans l'avenir comme dans un livre.
Mme LA BLANCHE est la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit en recevant seulement la date de la naissance. Elle prescrit pour les maladies [illegible], expédie des médicaments pour toutes les parties du pays et répond promptement aux lettres renfermant des timbres-postes.
Mme La Blanche demeure dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine—Elle donne des consultations en français et en anglais.
Prix modérés. 3 janv—jusq.8 m

Change sur France.

Constamment à vendre par J. H. EIMER & Co, 17, rue Carondelet. 3 fév—6m

RHUM ET ALCOHOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC, 17 et 19, rue Toulouse. 11 fév

A VENDRE.

Cent excellents MULETS et une grande quantité d'essieux à ressorts de vieux omnibus; des omnibus neufs et de seconde main, en bon état. Conditions avantageuses. S'adresser aux écuries, rue Tchoupitoulas, ville de Jefferson, au dessus du Stock landing. F. WINTZ, Tchoupitoulas. 18déc—au 10 mars

Ouverture d'un nouveau magasin de chaussures créoles pour dames.

Le soussigné vient d'ouvrir au No 223, rue Royale, près de St-Philippe, un magasin de chaussures pour dames, fillettes et enfants, en gros et en détail.
Tous les genres de souliers faits sur commandes, dans le meilleur goût et au plus bas prix. N. H. LAROSE, 223, rue Royale, ancien magasin Dansiget. 2déc—6m

AVIS.

REMERCIANT mes nombreux amis et clients du patronage qu'ils m'ont accordé en tenant l'Hôtel d'Orléans, je viens les prier de vouloir bien transmettre leur faveur à M. Chs Cahn, mon ancien clerk qui vient de s'établir pour son compte et qui fera tous ses efforts pour la mériter. A. LACHENMEYER.

Maison meublée et Pension,
40, rue Toulouse,
A côté de l'ancienne Banque des Citoyens.

LE soussigné se référant à l'avis ci-dessus, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir un établissement où messieurs les voyageurs trouveront des chambres confortables et une table servie à la française.
La maison a été restaurée et les meubles sont entièrement neufs. Prix réduits pour les pensionnaires au mois. CHS CAHN, ancien clerk à l'Hôtel d'Orléans. 24 fév—1m

Vins! Vins!!

100 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 barriques vin rouge pour familles.
50 caisses Muscat de Frontignan.
5 caisses Vermouth.
Aussi—1 caisse Café de glands doux.
A vendre par L. B. SANARENS, 354, rue Chartres près Esplanade. 24jan—2m

Groceries, vins et liqueurs,
EN GROS ET EN DETAIL.
No 87 rue Poydras, près la rue Camp,

200 Caisses vins de Bordeaux (marques assorties.)
50 " Champagne
50 ¼ de futailles vin de Porto, Sherry et Madère.
20 meules VRAI FROMAGE SUISSE.
Et un assortiment de comestibles aux plus bas prix du marché. OTTO SCHLOEMER. TH. J. S. KERRAN, Agent. 26fév—6f

Sel! Sel! Amandes! Huiles!

DIX MILLE boisseaux sel d'Espagne.
Deux cent cinquante sacs amandes à coques tendres.
Mille paniers huile d'olive.
Mille caisses macaroni et vermicelli d'Italie.
En débarquement de la barque Alabama, de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée. 4fév—

FARINE—Farine extra et superfine, à vendre par OSCAR BERCIER & CO., No 77, rue Tchoupitoulas. 26 fév—

A VENDRE — 50 caisses huile d'olive de James Plagnol, par PAUL JODE & Co, 28, Vieille Levée. 5 fév—

VENTES A L'ENCAN.

Vente continuée.
E. ROGER & Co.,
Vendront ce matin, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille-Levée :
300 lots de mousseline, jaconats nansous, batiste, percales, &c.
—AUSSI—
100 lots tels que mouchoirs batiste, valenciennes véritables, châles grenadines, mantelets soie, &c, &c.
—ET—
200 lots marchandises sèches assorties.
Conditions, à la vente. 4 mars

VENTE SANS RESERVE.
Pour cause de liquidation.
Stock de marchandises sèches et articles de fantaisie
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLZ, encanteur.
JEUDI, CINQ COURANT, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
Le stock entier de M. V. Amar, comprenant un grand assortiment de marchandises sèches et articles de fantaisie.
CONDITIONS A LA VENTE. 2mars

Ventes par la commission de Séquestre des Etats Unis.
PAR G. P. PHINNEY, encanteur.
Il sera vendu, A L'ENCHERE PUBLIQUE, à 11 heures A. M., MERCREDI, 4 MARS 1863
59 boucauts SUCRE.
3 barils MELASSE.
On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur.
Conditions—comptant, en billets de la Trésorerie. 3 mars

Fer......Fer......Fer!
PAR R. B. SYKES, Encanteur.
JEUDI 5 du courant, à 10 heures, il sera vendu, à la salle d'encan, rue des Magasins, No 61—
20 paquets tuyaux de gaz de 1½ pouces, fer, d'environ 900 pieds,
500 pieds tuyaux de gaz de 1¼ pouce.
Conditions—Comptant. 4mars

Articles en bois, faïence, dray, charrette, cuve et un lot d'articles divers.
PAR R. B. SYKES, encanteur
SAMEDI 7 du courant, à onze heures et demie, il sera vendu, à l'entrepôt de Fisk, sur la Levée, 4me District, en face des poteaux Nos 54 et 55, entre les rues Première et Seconde—
Un grand assortiment d'articles divers tels que un dray No 1, sur ressorts, avec harnais, 1 charrette, cuve, 1 beau coffre fort à l'épreuve du feu, bois étal, 1 balance à plateforme et 2 balances de comptoir, un grand pot en fer, 4 grandes cuves à huile, 1 lot de faïence, articles en fer et poterie, 1 lot de ustensiles, [illegible] pupitres, comptoirs, mesures, articles en fer blanc et un grand nombre d'objets dont la nomenclature serait trop longue.
Conditions—comptant. 4 mars

Magnifiques meubles en noyer noir.
PAR D. E. MORPHY, encanteur
IL sera vendu VENDREDI 6 du courant, à [illegible] heures et demie A. M., à la résidence de M. Chas. S[illegible], rue Nayades, No 4—
Salon en noyer noir, chaises et chaises à bras, tables de centre, buffets, table à allonge, tapis de Bruxelles, abat-jour, bois de lit, toilettes, lavabos, verrerie et faïence, fourneau de cuisine, batterie de cuisine, &c.
Conditions—Comptant. 4 mars

1200 tonneaux fer de chemin de fer.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, le 7 du courant, à midi, dans la rue des Magasins, No 47—
1200 tonneaux (plus ou moins) fer de chemin de fer, pesant 54 livres à la yarde et 2000 livres au tonneau. C'est une excellente occasion pour ceux qui veulent faire un magnifique placement.
Conditions—comptant. 4 mars

Marchandises diverses reçues par le steamer Marion.
PAR D. E. MORPHY, encanteur
IL sera vendu jeudi, 5 du courant, à 10 heures dans la rue des Magasins, No 47—
Maquereaux, riz, graisse, moutarde, poivre, pommes sèches, pois, morue, jambons, farine, café, [illegible] langues, savon, huile, pommes de terre, etc. venant d'être débarqués du steamer Marion.
Conditions—comptant. 4 mars

Grande vente, à l'encan, de meubles en bois de rose acajou et noyer.
PAR P. H. FLYNN, encanteur
Bureau et salle d'encan, rue Royale No 31
IL sera vendu, à l'enchère publique, aujourd'hui 4 du courant, à onze heures, à la nouvelle salle d'encan, rue Royale No 31,—Un grand assortiment général de meubles, comprenant en partie bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, [illegible] tables, [illegible] sofas, chaises, berceuses, pupitres, meubles, miroirs, abat jour, gravures, &c, &c.
Conditions—comptant. 4 mars

Vente importante et péremptoire, à l'encan, de Thés, Cafés, Tabac, Plats de rib, Jambons, Epaules, Huile de graisse, Graisse, Beurre, Etoupe, Eau de vie, Whisky, Houblon, &c., pour clore des consignations—
PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur
IL sera vendu, jeudi, 5 du courant, à midi, à la salle d'encan, rue du Camp, No 37, sans réserve pour clore des consignations—
117 [illegible] boîtes thé,
73 caisses café moulu,
42 do tabac,
31 boucauts plats-côtes rib
77 barils farine,
55 tierçons jambons,
7 boucauts épaules,
40 barils huile de graisse,
46 cans graisse fine,
61 barils graisse,
47 fréquins beurre,
160 balles étoupe,
29 [illegible] et ¼ pipes eau de vie,
15 barils whisky
40 balles houblon et d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.
Conditions—comptant. 4 mars

Coton! Coton!
Coton soie du Mexique et autre coton à l'encan
PAR R. T. MONTGOMERY, Encanteur,
IL sera vendu à l'encan, mercredi 4 mars, à onze heures et demie, à la Presse à coton Mississippi—
4 balles coton soie du Mexique, très beau.
5 balles coton.
On peut en voir des échantillons au bureau de l'encanteur, à l'ancien magasin d'encan.
Conditions—Comptant. 4mars

Succession de Joseph Sutton — Très grande vente importante de tous les effets mobiliers de la dite succession. Corde d'emballage, sel, produits, etc.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 11 mars 1863, à 10 heures et demie, aux magasins Nos. 52 et 54 rue Poydras, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. [illegible] Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District, de la Nlle-Orléans, 24 février 1863—
251 balles toile d'emballage de l'Inde.
15 balles [illegible]
4 balles sacs en pitre,
16 rouleaux toile d'emballage du Kentucky,
25 rouleaux corde de chanvre,
16 sacs ficelle,
150 sacs sel trillé,
3 sacs sel à saumure
27 sacs poivre,
1 baril bœuf,
31 sacs en pitre,
40 livres corde,
1 coffre-fort, 2 pupitres, presse à lettres, réfrigérant, balance à plateforme et balance.
En magasin dans l'entrepôt Union
17 balles couvertes à emballage
En magasin dans l'entrepôt Cochran & Hall, à Alger
700 sacs sel trillé,
970 sacs sel à saumure
En magasin dans l'entrepôt Rainbow
8 balles sacs en pitre,
117 rouleaux toile d'emballage de l'Inde.
En magasin dans l'entrepôt Eagle
13 rouleaux toile d'emballage de l'Inde.
Les marchandises emmagasinées dans les différents entrepôts peuvent être examinées et ceux qui désirent acheter sont invités à s'informer de leur état.
Conditions—Comptant, en monnaie courante. 28fév—4, 10, 11 mars.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Hôtel-de-Ville, 27 février 1863.
LE prix de la farine étant aujourd'hui de dix piastres cinquante cents ($10 50) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche, 1er mars, comme suit, jusqu'à nouvel ordre:

Quarante-huit onces de pain pour	20 cents.
Vingt-quatre " "	10 "
Douze " "	5 "

Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.
Par ordre, JAMES F. MILLER, Capt. de l'armée des E. U. et agissant comme Maire.
THE R. MORPHY, Secrétaire. 28 fév—4

AVIS.
LE soussigné se retirant des affaires, prévient les personnes qui auraient des réclamations à faire contre lui de vouloir bien se présenter, afin d'être soldées, et celles qui lui doivent de venir lui payer leurs comptes, dans le délai de quinze jours.
E. ANGELLOZ, rue Royale, No 197, entre Ste-Anne et Dumaine.
Nlle-Orléans, 24 février 1863. 27fév—1m

LIQUIDATION!!
L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore ses affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bouclerie à l'usage de messieurs les selliers, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.
M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer par eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles en magasin sans exception, contenus dans son magasin.
Nlle-Orléans, le 15 février 1863. L. GUILBAUX, 121 et 123, rue Royale. 16 fév—2m.

CHANGE.
CHANGE à vue et à temps sur New York, à vendre, en sommes au gré des acheteurs, par W. J. REID, Rue des Magasins, No 33. 28janv

NOUVELLE SALLE D'ENCAN.
P. H. FLYNN, encanteur.
Bureau et Salle d'encan, rue Royale, No 31, entre les rues Bienville et Douane.
JOURS réguliers de vente de meubles et de marchandises en magasin:
Les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS.
Il s'occupe des ventes du dehors et fait des avances libérales sur les consignations. 23 fév—1m

AVIS.
J. MAGNE a transporté son bureau No 14, EXCHANGE PLACE, entre les rues Douane et Canal. 5fév—1m

Articles divers.

Soie écrue—700 yardes,	Sayrum—3 poinçons,
Racine de serpent—1 baril,	Papier Manille—700 rames,
Senaka—1 do,	Poivre de Cayenne—2 barils
Vitres—1200 caisses,	Cochenille—2 caisses,
Vernis—6 barils,	Borax—10 barils.

A vendre par E. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 25 fév

A LOUER.
UNE magnifique maison de résidence avec écuries, remises, jardins et dépendances, située rue Annonciation entre St André et Joséphine, 4me District.
Pour les conditions, s'adresser rue Jackson No 119, ou à MM. Cornibé & Leblanc, sur la Levée au coin de la rue Ursulines. 26 fév—1s

Extrait de CAFÉ, Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD et NORMAN, —300 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No. 46, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.

BEURRE de Goshen—15 fréquins beurre de choix, à vendre par OSCAR BERCIER & CO.

VENTES A L'ENCAN.

Vente à l'encan de la cargaison du brick Marie Félicité, consistant en vins en barriques et en caisses, vermouth, sardines, fromages de Gruyère et de Hollande, pommes de terre.
PAR R. SCOTT, encanteur.
Bureau rue Vieille Levée, No 44
MERCREDI, 4 mars, à 4 heures et demie il sera vendu, sur la levée, au pied de la rue Ste Anne, les marchandises suivantes, en débarquement du brick Marie Félicité, du Havre;
500 paniers de pommes de terre,
75 barriques vin rouge pour familles
500 caisses do do
150 do vermouth Noilly Prat & Cie
30 casks fromage de Gruyère,
100 caisses do de Hollande,
20 " sardines ½ boîtes Rodel,
20 do ¼ do
Conditions—Comptant. 3 mars

VENTE PAR J. KEELAR & SON.
J. KEELAR, encanteur.
Bureau et salles d'encan, rue des Magasins, No. 73.
IL sera vendu mercredi, 4 du courant, à 10 heures A. M. à leurs salles d'encan, rue des Magasins, No 73, 500 lots de marchandises sèches de saison, comprenant cotonnades, [illegible] 3mars

Marchandises sèches, bonneterie, &c,
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 41
MERCREDI 4 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—[illegible] coton blanc, [illegible] coton écru, [illegible] mousselines à moustiquaires, [illegible] cotonnade bleue, [illegible] indiennes françaises en couleur, [illegible] douzaines devants de chemises toile fine, [illegible] pièces mousseline à carreaux et Jacquard, [illegible] douzaines bas coton pour dames et demoiselles, [illegible] 4 mars

Pharmacie, installations de magasin et une collection de prix d'ouvrages de chimie, de médecine et d'autres ouvrages.
PAR GABRIEL LEAUMONT, encanteur.
JEUDI 5 mars, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan, dans la rue St-Pierre, entre les rues Royale et Bourbon, le fonds de la pharmacie [illegible]
—EGALEMENT—
Une [illegible] collection de prix d'ouvrages de chimie, de médecine et autres ouvrages [illegible]
P. S. La pharmacie sera d'abord offerte en bloc [illegible]
Conditions—Comptant en monnaie courante. 3mars

Vente d'un beau magasin de meubles pour cause de départ
J. B. CROZAT, encanteur.
Office 96 rue Royale
IL sera vendu à l'encan, mercredi 4 mars 1863 à 11 heures précises, [illegible] le stock entier du beau magasin de meubles, situé rue Ste-Anne entre Bourbon et Royale, [illegible]

Table pour le débit du café—Vente à l'encan
PAR E. M. JACOBS, encanteur
SAMEDI, 7 mars à 11 heures il sera vendu à l'encan, une table pour le débit du café au marché Poydras [illegible] 3 mars

Vente à l'encan.
PAR E. M. JACOBS, encanteur
MERCREDI, 4 mars à 10 heures il sera vendu à l'encan,—Le fonds d'une grocerie dans la rue des Français [illegible] 3 mars

Succession de Théodore Brard
PAR E. M. JACOBS, Encanteur
EN vertu d'un ordre de l'Honorable [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Théodore Moreau vs Annett Morel.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI seize de mars 1863 à 4 heures [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 4 mars—7, 9, 15

Léopold de Lacroix vs Joseph Dufaut.
TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,017—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] de février à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 5 de mars 1863 à 11 heures A M au No [illegible] rue Royale, entre Bienville et Conti, 2me District de cette ville, à l'adjudication de—
Le fonds d'un magasin de cafés, suivant inventaire, déposé au bureau pour record.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 4mars—4 5

☞ Stubensrauch vs ses créanciers—No 1080
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] février 1863 [illegible] MERCREDI, 4 de mars 1863 à [illegible] A M [illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 4 fév—4 7 11 m

Alfred Marchand vs J. J. Bryant
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 15,833 et 15,840 (ad Consolid.)—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, onze de mars 1863, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Conti et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à l'adjudication de—
Un billet de la somme de Trois Mille Piastres ($3,000) daté Nouvelle-Orléans, du 3 décembre 1862, souscrit par R. B. Cunningham, à son propre ordre et par lui endossé, payable le 3 de février 1863.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 26 fev—2, 4, 7, 11m

P. F. Leroud vs ses créanciers.
SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,230— En vertu d'un ordre de vente rendu le 26 de février 1863 et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 10 de mars 1863, à 10 heures et demie A M sur les lieux, rue de Chartres No 39, 2me District, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de—
La balance du stock de marchandises, consistant principalement en chapeaux de paille et de feutre, un fort lot de chapeaux de Campêche fins et communs, chapeaux de paille pour hommes, dames, fillettes et enfants, chapeaux de feutre, de casimir, de soie et de castor gris, rubans et garnitures pour chapeaux de paille, assortis, un conformateur, un coffre-fort et l'installation du magasin, savoir— comptoirs, vitrines, l'installation du gaz &c.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans. 27fév—4 et 10 m

Mlle Catherine Gillig contre Paul Anglade.
COUR du Troisième Juge de Paix—No 8913—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable E. Meunier, troisième juge de paix dans et pour la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, mardi, 17 mars 1863, à 11 heures, au coin des rues Esplanade et Chartres—Un petit waggon à ressorts, et des barreaux saisis dans le susdit procès.
Conditions, comptant sur livraison.
Jos G BAUM, Constable. 4mars—4, 11, 17

AVIS JUDICIAIRES.

Samuel Sidle vs ses créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District—No 14,464—Avis est par ces présentes donné aux créanciers de l'insolvable dans cette affaire, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à partir de la date de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le tableau enregistré par le syndic dans cette affaire ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit tableau.
Par ordre de la Cour, ce 3 mars 1863.
A. KILSHAW, Dép. Greffier. 4mars—4,6,9m

PERDU
UN CERTIFICAT [No 1,090] de 60 actions de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest. Un duplicata du dit certificat a été demandé à la Compagnie.
(Signé) MARIE COLLINS. 28janv—6f1ps

ETAT DE LA LOUISIANE — Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans—No 17,023.—Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner de faire connaître, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet ordre, les raisons pour lesquelles le tableau [illegible] ne devrait pas être homologué [illegible] C. F. BERENS, Greffier. 7 fév—1m 2ps

R. B. SYKES, Encanteur.
A transféré son magasin au No 61, rue des Magasins. 3 mars

M. BARNETT, Jr., encanteur
Nos 23 et 25, rue Conti, entre Chartres et Levée. 1 fév—30f

E. M. BOULIGNY, encanteur,
Bureau à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.
SE chargera de la vente des PROPRIETES FONCIERES et de toutes autres ventes qui lui seront confiées. 1 fév—

J. B. CROZAT, encanteur.
BUREAU, No 96, RUE ROYALE, entre St-Louis et Conti.